T. 4020
Girondins
FRH 30710

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

Case
FRC
24908

FAIT AU NOM

DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Dans la Séance du 9 Juillet,

Sur les trente-deux Membres de la Convention, détenus en vertu du Décret du 2 Juin.

PAR SAINT-JUST, Député de l'Aisne.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE;
1793.

THE NEWBERRY
LIBRARY

RAPPORT

FAIT AU NOM

DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Dans la Séance du 9 Juillet,

Sur les trente-deux Membres de la Convention, détenus en vertu du Décret du 2 Juin.

PAR SAINT-JUST, Député de l'Aiſne.

CITOYENS,

Vous avez de tout temps fait paroître votre dévouement à la République, en donnant au peuple, dans les premiers jours de ſa liberté, l'exemple de la juſtice & de la ſoumiſſion à vos propres lois.

Vous avez entendu, dès le commencément de vos ſéances, les réclamations élevées contre vos membres, & vous les avez obligés de rendre compte de leur

conduite. Un membre depuis peu a paru devant le tribunal révolutionnaire, accuſé d'avoir provoqué la licence; un autre, relégué dans Marſeille, attend ſon jugement. Au commencement du mois dernier, comme un complot formé contre l'établiſſement & l'unité de la République, éclatoit dans Paris & dans l'empire, vous avez conſigné dans leurs maiſons trente-deux membres de cette Aſſemblée, prévenus par le cri public d'en être les auteurs.

L'inquiétude de la République ſur cet événement, les fables répandues par les ennemis de la liberté, devenues le prétexte de la guerre civile, l'impatience & le zèle des citoyens, les différentes lettres des détenus qui demandent leur liberté, & ſur-tout l'indulgence qu'on doit à quelques-uns, qui ſont plutôt imprudens que coupables, tout invite la Convention nationale à prononcer définitivement.

La conjuration dont je viens vous entretenir eſt enfin démaſquée; je n'ai point à confondre les hommes, ils ſont confondus; je n'ai point à arracher, par la force du diſcours, la vérité ſanglante de leurs cœurs; je n'ai qu'un récit ſimple à vous faire, que des vérités reconnues à vous dire: on a ſollicité Dillon de ſe mettre à la tête d'un ſoulèvement pour placer ſur le trône le fils de Capet, déclarer ſa mère régente, & combattre les Jacobins & l'anarchie. Il a ſemblé à votre comité que ce projet avoit échoué contre l'inſurrection du mois dernier: l'*anarchie* étoit le cri de ralliement des conjurés; on eſpéroit, par l'excès des malheurs publics, arriver à ce point de juſtifier le plus grand de tous, celui de donner un chef aux Français.

Buzot & Gorſas tendent aujourd'hui ſecrètement la main à la Vendée; ſi l'anarchie étoit la véritable cauſe de ces armemens, ils auroient ceſſé depuis la Conſtitution, ils auroient attendu avec reſpect l'expreſſion de la volonté du ſouverain, qui ne peut pas errer. C'eſt un crime de prendre les armes lorſque le peuple eſt aſſemblé.

En réfléchiſſant ſur le paſſé, en comparant les hommes à eux-mêmes ; en rapprochant les faits ; en analyſant vos délibérations & les intérêts qui les ont agitées ſous le maſque du bien public, on ne peut nier qu'il ne ſe ſoit tramé, dans le ſein de la Convention nationale, une conjuration pour retablir la tyrannie & l'ancienne Conſtitution. Les principaux auteurs d'un deſſein ſi funeſte ſe ſont enfin déſignés eux-mêmes en prenant la fuite. Il n'étoit point permis autrefois de les ſoupçonner ; la défaite de tant de complots les avoit inſtruits ; les périls qui preſſent les pas des ennemis du peuple avoient néceſſité plus de raffinement dans leur conduite : ils n'étoient point ennemis audacieux de la liberté ; ils parloient ſon langage, ils paroiſſoient comme vous ſes défenſeurs : ainſi deux armées ennemies combattoient ſous l'aigle romaine.

Mais maintenant qu'après avoir excité parmi vous des orages qui vous ont forcés de déployer votre ſévérité contre eux pour ſauver la patrie ; maintenant qu'ils ont pris la fuite, & font ouvertement la guerre à la liberté, maintenant qu'il eſt découvert qu'on ne vante point d'autre Conſtitution & d'autres lois que celles qui auroient préparé le retour de la tyrannie, vous convaincrez facilement le peuple Français de la droiture de vos intentions ; & vous pouvez, comme le Conſul de Rome, jurer que vous avez ſauvé votre patrie ; au moins n'attendez pas que votre comité paie tribut à la foibleſſe & à la ſuperſtition de qui que ce ſoit. Le ſalut public eſt la ſeule conſidération digne de vous toucher ; l'état préſent de la France, la diſſocation du corps politique, tout annonce que le bien n'a point été fait, & que vous ne devez de ménagement à perſonne ; la République ne tient aucun compte des foibleſſes & des emportemens ſtériles : tout le monde eſt coupable quand la patrie eſt malheureuſe.

Je reprendrai les événemens à leur ſource ; toutefois je

ne rapellerai pas les opinions des membres pour vous proposer de les condamner sur ces opinions : vous en respecterez la liberté; mais comme les violences qui ont éclaté dans le courant d'avril & de mai dans la République, étoient susciteés depuis long-temps; comme les passions & les intérêts qui créèrent ces violences ont souvent percé dans vos délibérations, je parlerai de ce qui s'est passé parmi vous; vous suivrez la conjuration dans ses replis; vous acheverez de connoître à quel péril vous avez arraché le peuple; car, dans l'agitation des premiers jours du mois dernier, vous sévîtes contre les détenus, comme on sévit le 10 août contre la cour, par le sentiment de ses crimes. Tous les détenus ne sont point coupables; le plus grand nombre n'étoit qu'égaré; mais comme dans une conjuration le salut de la patrie est la loi suprême, vous avez dû confondre un moment & l'égarement & le crime, & sacrifier sagement la liberté de quelques-uns au salut de tous; les détenus, comme la cour, avoient fait la guerre aux lois par les lois; rien ne ressemble à la vertu comme un grand crime; on a dû séduire les ames foibles sous le prestige ordinaire de la vérité.

Depuis que la Convention nationale est assemblée, deux partis ont paru sans cesse dans son sein, & sur-tout dans les occasions décisives où il s'est agi de quelque loi funeste à la monarchie, ou de quelque acte nécessaire à l'établissement de la République.

Soit qu'on ait ménagé les choses pour amener une usurpation, soit qu'on ait voulu relever le trône pour la dynastie, un dessein s'est conduit depuis le premier jour pour y parvenir : la majorité de la Convention nationale sage & mesurée fluctua sans cesse entre deux minorités, l'une ardente pour la République & votre gloire, négligeant quelquefois le gouvernement pour défendre les droits du peuple; l'autre mystérieuse & politique, empressée en apparence pour la liberté & l'ordre dans

les occaſions de peu de valeur, oppoſant avec beaucoup d'adreſſe la liberté à la liberté, abſorbant avec art l'eſſor des délibérations, confondant l'inertie avec l'ordre & la paix, l'eſprit républicain avec l'anarchie, imprimant avec ſuccès un caractère de difformité à tout ce qui gênoit ſes deſſeins, marchant avec le peuple & la liberté pour le diriger vers ſes fins & ramenant les eſprits à la monarchie par le dégoût & la terreur des temps préſens.

Il y eut un Munk parmi vous : cet homme défendit autrefois la monarchie ; il défendit depuis la République ; il joua la misère, & il habitoit à St-Cloud le palais des rois : il joua la délicateſſe de la ſanté qui ſemble un obſtacle à l'audace ; il remuoit l'empire : il joua la douceur & les affections ſimples de la nature ; il ſe réjouiſſoit du meurtre de ſon ennemi le 2 ſeptembre : il apprécioit tous les cœurs, tous les eſprits, tous les intérêts, & ſéduiſoit leur propre inſpiration pour les conduire vers le but où il tendoit lui-même ; il fut trop défiant pour avoir des complices ; il n'eut que des amis qui conſpirèrent avec lui plutôt par la ſéduction de leur foibleſſe ou de leur orgueil, que par malignité : cet homme fut Briſſot ; il eut de la fineſſe, il n'eut point de courage.

Il y en eut pluſieurs qui, comme lui, tendoient au rétabliſſement de la monarchie ; mais ce fut plutôt par conformité de vues & d'ambition, que par concert : chacun prétendit peut-être à conduire les autres ; le même projet leur fit prendre les mêmes moyens ; ils trouvoient dans la conduite l'un de l'autre un appui de leurs réſolutions particulières, & marchoient plutôt enſemble qu'ils ne marchoient d'intelligence.

Quoi qu'il en ſoit, ils vous ont mis dans la néceſſité de les réprimer par la confuſion & la violence qu'ils avoient jetée parmi vous ; vous avez reconnu quel péril menaçoit la patrie, & l'impoſſibilité de faire des lois, s'ils étoient ſoufferts plus long-temps.

Les détenus, avant le 10 août, avoient marqué beaucoup d'attachement à la monarchie.

Briſſot avoit écrit : *s'il exiſte des hommes qui tendent à établir une République ſur les ruines de la Conſtitution de 1789, le glaive de la loi doit frapper ſur eux comme ſur les partiſans de Coblentz.*

Il ſembloit que l'on fît la guerre au roi, à la république & aux deux chambres. On favoriſoit la déchéance; mais on faiſoit la guerre au parti républicain; on travailloit donc pour un uſurpateur, puiſque l'héritier de la couronne étoit un enfant. On parla dans le temps du duc d'Yorck; ce même duc d'Yorck vous fait aujourd'hui la guerre avec beaucoup de politeſſe; il indemniſe le laboureur français des dégâts de ſes troupes; on croiroit qu'il ménage ſon domaine.

On parla peu du duc d'Yorck en ce temps-là; on parla beaucoup plus du parti d'Orléans; il y eut beaucoup de prétentions qui n'osèrent point ſe montrer, & dont la poſtérité ſera plus inſtruite; quel que fût le projet d'alors, la République étoit en horreur.

Il paroît qu'il n'étoit pas entré dans les vues de l'aſſemblée légiſlative d'altérer la forme de la monarchie; car elle voua preſque unanimement la république à l'exécration. Pétion ſigna l'ordre à Mandat de tirer ſur le peuple le 10 août; quelques autres ont tenté depuis de faire faire le procès aux auteurs de l'inſurrection. Celui qui fut chargé de propoſer la ſuſpenſion du roi le 10 août, s'exprima ainſi au nom du comité : *Je viens vous propoſer une meſure bien rigoureuſe. Je m'en rapporte à la douleur dont vous êtes pénétrés, pour juger combien il importe au ſalut de la patrie que vous l'adoptiez ſur-le-champ.* Vergniaud qui tenoit ce langage, a-t-il deux cœurs, l'un qui s'afflige de l'abaiſſement du trône, l'autre ami de la République? Selon toute apparence, on avoit voulu parvenir à la déchéance du roi ſans compromettre la monarchie; on vou-

loit une révolution dans la dynaſtie plutôt que dans la forme du gouvernement, & conſerver un grand crédit ſous une régence ou ſous une uſurpation.

On ſe conduiſit habilement après le 10 août; on ſuſpendit le roi pour contenter le peuple & arrêter les progrès du parti républicain. La violence des eſprits avoit pouſſé le projet de la déchéance au-delà de ſon but : on n'oſa point la proclamer, parce qu'on craignoit de tout perdre & de renverſer le trône. On gagna du temps; on eſpéra qu'une Convention nationale en impoſeroit au parti républicain, & le feroit ployer; on eſpéra que la Convention jugeroit le roi ſans faire le procès à la royauté. Briſſot fut à l'hôtel de la juſtice demander qu'on conſervât les ſceaux, & qu'on traitât le roi avec les ménagemens dus à ſon rang : Briſſot a dû combattre la République; Cromwel, pour ne pas avilir le pouvoir d'un ſeul, reſpecta *le roi* dans Charles I; il avoit conſpiré contre elle, & ménagé la tyrannie.

Vous entendîtes dès le premier jour Manuel propoſer que Pétion, qu'il appeloit le préſident de la France, logeât aux Tuileries, & que le peuple fût découvert & debout en ſa préſence. Cette propoſition ſembloit être faite pour conſerver l'ombre de la puiſſance unique, & fixer les yeux pendant la vacance du pouvoir royal.

L'abolition de la royauté fut le ſignal des haines ſecrètes; elle irrita les diverſes prétentions & les rallia. Ceux qui penſoient au duc d'Yorck, ceux qui penſoient à d'Orléans, ceux qui penſoient à la régence, tous s'unirent contre le parti républicain, leur ennemi commun. Comme l'opinion publique étoit redoutable, & que l'orage du 10 août grondoit encore dans le lointain, les plus zélés amis de la monarchie diſſimulèrent; ils feignirent d'aimer la république; mais ils combattirent avec beaucoup d'habileté tout ce qui tendoit à l'établir ou à la faire aimer. On prit deux meſures également pro-

pres à neutraliſer le parti républicain ; l'une fut de retarder le jugement du tyran, ſous prétexte de lui donner plus de ſolemnité ; l'autre meſure fut ce ſyſtême de terreur par lequel on ſema d'abord de la défiance, & de la haine enfin contre Paris.

Quand vous arrivâtes ici, le Nord & le Midi ſe tenoient embraſſés ; le même enthouſiaſme pour la liberté uniſſoit tous les Français ; tout le monde couroit aux armes, tous les départemens étoient amis : le premier tranſport de la liberté avoit immolé des victimes ; mais il falloit pleurer ſur elles, & n'accuſer que le malheur des temps. La France eſt-elle plus heureuſe depuis que des hommes qui ſe diſoient ſenſibles ont allumé la guerre civile, ont promené par toute la France le glaive de ſeptembre, & rendu la conquête de cet empire plus facile ?

Buzot fut le premier à lancer ici la diſcorde : la vertu n'a point tant d'aigreur. On a cru long-temps à ce faux dehors de ſentiment & de philoſophie ; mais le ſecret de cette conduite fut de nous diviſer pour nous dominer. Dès ce temps-là on a tenté de diviſer la France pour énerver la force & le caractère public, & rallier enſuite ſous le gouvernement royal, par le ſentiment de leur foibleſſe & par le beſoin de s'unir, les départemens ébranlés. Buzot déclama contre l'anarchie ; & ce fut lui qui la créa : on calme l'anarchie par la ſageſſe du gouvernement ; on l'irrite par des clameurs qui ſont toujours ſans fruit. L'ordre eût régné dans la république, ſi l'on avoit répété moins qu'il n'y régnoit pas ; on ne pouvoit plus rétablir le trône qu'en le rendant médiateur entre les eſprits diviſés : jamais diſſimulation ne fut plus raffinée. On a commis peu d'imprudences ; ce temps fut couvert de ténèbres. On nous rempliſſoit d'inertie avec impétuoſité ; le menſonge ne flattoit point ; il étoit bruſque, il étoit farouche, comme l'eſt ſouvent la vérité pure. Si l'expérience du paſſé eſt de quelque prix aux yeux des Fran-

çais, qu'ils jugent les hommes de ce temps, comme la poſtérité ſincère a jugé ceux qui ne ſont plus, & qui, par leur habileté, ont ſu tromper leur ſiècle & leur patrie.

On fomenta de plus en plus les diſſentions dans le ſein de la Convention nationale; la colère s'empara des délibérations; on noyoit l'Empire de libelles; on demandoit les aſſemblées primaires, ſans leur offrir de Conſtitution, & ſans objet ſage & déterminé; on demandoit la ratification des élections, votre renouvellement, votre excluſion des magiſtratures pendant ſix ans, pour faire des ind fférens ſecrets au parti républicain (on le tentoit inutilement); on demandoit votre tranſlation; on déclamoit contre les tribunes qu'on irritoit ſans ceſſe; on plongeoit la haine & la diſcorde dans les cœurs; on mettoit le trouble & l'inquiétude dans l'État, & l'on conſtituoit en anarchie tout ce qui formoit un obſtacle à l'anarchie même & à la tyrannie.

Comme le déguiſement & l'hypocriſie ſont le fondement des conſpirations, on ſe doit défier beaucoup des apparences dont les conjurés ſavent ordinairement ſe couvrir.

Mais il ſuffit de prendre dans la nature des choſes les moyens qu'on doit employer lorſqu'on veut ſervir ſa patrie & faire le bien, & ceux qu'on doit naturellement employer pour la trahir & faire le mal. Ceux donc qui, dans les révolutions, veulent fixer un gouvernement proviſoire ou anarchique; ceux-là préparent ſourdement le retour de la tyrannie: car ce gouvernement proviſoire ne ſe pouvant ſoutenir que par la compreſſion du peuple & non par l'harmonie, le corps ſocial finit par être aſſujetti: comme il n'y a point de forme de gouvernement conſtante & qui repoſe ſur des lois, tout dégénère & tout s'altère; il n'y a plus d'intérêt public, & le beſoin du repos fait ſupporter enfin l'eſclavage.

Un uſurpateur qui veut arriver à ſon but par ce moyen, ne manque point de bonnes raiſons pour perdre ceux qui s'y oppoſent. Tous les vices ſont bientôt de ſon

parti, de même que tous ceux qui veulent jouir; le pauvre lutte quelque temps; mais comme la prudence lui manque ſouvent, & que l'emportement lui fait commettre des fautes, il eſt bientôt anéanti.

Voilà l'hiſtoire de la France depuis un an: tous les vices ſe ſont cherchés & ſe ſont unis; le pauvre eſt reſté ſeul couvert de la difformité de l'indigence & de la vertu. Votre emprunt d'un milliard eſt la cauſe ſecrète de beaucoup de mouvemens & de beaucoup de diſſimulation, comme l'abolition de la royauté.

Les détenus ont flatté tous les hommes corrompus: tout ce qu'ils ont dit tendoit obliquement au deſpotiſme; ils n'ont point fait un pas qui ne conduisît à la monarchie: ils étoient tous préſomptueux, & conſéquemment nés pour ſervir le trône. L'âpreté d'une République convenoit mal à Guadet & Vergniaud qui conſeilloient les rois, & Péthion qui briguoit l'honneur d'élever le fils d'un tyran: ils vouloient des honneurs, & la République n'offroit que des vertus ſtériles pour leur orgueil; ils n'ont jamais préſenté des lois; ils n'ont ceſſé de dire que le parti républicain n'en vouloit pas: ils refuſoient de mettre en liberté les priſonniers de l'Orient; ils parloient en faveur de la liberté des théatres, ils careſſoient de la liberté ce qui flattoit la licence des oppreſſeurs; ils en blâmoient tout ce qui fortifioit les opprimés.

Les hommes habiles, & pervers en même temps, ont fini par ſentir qu'il falloit ſuivre le peuple, perſuadés que la ligne que parcourent les révolutions eſt horizontale, & que par les excès, les malheurs & les imprudences qu'elle entraîne, on retourne au point d'où l'on étoit parti. Le même peuple qui pleuroit aux funérailles de Cromwel, accompagna d'acclamations le retour de Charles II, parce que la République de Cromwel étoit fondée ſur un gouvernement proviſoire qui ne repoſoit que ſur lui.

La ſageſſe ſeule & la patience peuvent conſtituer une République; & ceux-là n'en ont point voulu parmi nous, qui ont prétendu calmer l'anarchie par autre choſe que par la douceur & la juſtice du gouvernement.

Nous avons été les derniers détrompés ſur la conduite des détenus. Tous les politiques de l'Europe les tenoient pour les partiſans de la monarchie.

Comme on ne pouvoit point dire au peuple que la révolution du dix août étoit un crime, ſans lui dire auſſi qui l'avoit commis, on ſe tut ſur cette révolution, mais on aigrit ſes accidens: on flatta le peuple, on pourſuivit, on perſécuta les citoyens.

On auroit cru qu'il ne s'agiſſoit point de fonder la République, mais de punir tous ceux qui avoient détruit la monarchie: de-là cette affectation de provoquer des ordonnances contre les troubles, lorſque le peuple étoit paiſible. Buzot & Barbaroux inſiſtèrent le plus ſur ces ſortes lois; ils motivoient avec beaucoup de fineſſe la néceſſité de les rendre: plus on les différoit, plus leur ruſe étoit ſatisfaite, & plus elle avoit occaſion de ſe répandre en amertume; ils enveloppoient tout de formes odieuſes & repouſſantes, pour irriter la jalouſie & la fureur dont ils ſe plaignoient enſuite avec une apparence de vertu, ils oppoſoient le ſouverain à la liberté des citoyens, & le ſouverain étoit opprimé dans toutes ſes parties au nom de la dignité collective. On établiſſoit peu-à-peu un ſyſtême de défiance & d'épouvante ſur le ſort de la repréſentation nationale, & de crainte pour la liberté du peuple.

De-là ces dénonciations faites par Louvet, par Barbaroux & par les autres, des projets de dictateurs & de triumvirs, lorſque ces fantômes de dictateurs & de triumvirs étoient tellement impuiſſans, qu'on les dénonçoit & qu'on les outrageoit impunément.

De là ce culte pour un miniſtre dont on avoit fait

une idole pour accréditer le combat qu'on livroit par lui, à la République & à la vérité. Roland, tandis qu'il étoit ici l'objet de la vénération des détenus, qui tiroient parti de sa renommée, Roland, dans ce même temps, fomentoit des troubles à Lyon, & y excitoit les nobles & les mécontens à la révolte.

Ce vaste système fut suivi dans tous ses points ; on avoit fait des réputations saintes dans le parti secret de la royauté ; on fit des réputations horribles dans le parti républicain.

Aucun de ceux qui avoient combattu le dix août ne fut épargné ; la révolution fut flétrie dans la personne de ses défenseurs ; & de tous les tableaux consolans qu'offroient ces jours prodigieux, la malignité n'offrit au peuple sanguinaires que ceux de septembre, tableaux déplorables sans-doute, mais on ne donna point de larmes au sang qu'avoit versé la cour ! Et vous aussi, vous avez été sensibles aux agonies du 2 septembre : & qui de nous avoit plus de droit de s'en porter les accusateurs inflexibles, ou de ceux qui dans ce temps là jouissoient de l'autorité & répondoient seuls de l'ordre public & de la vie des citoyens, ou de nous tous qui arrivions desinteressés de nos déserts ? Périon & Manuel étoient alors les magistrats de Paris. Ils répondoient à quelqu'un qui leur conseilloit d'aller aux prisons, qu'ils ne vouloient point risquer leur popularité. Celui qui voit égorger sans pitié est plus cruel que celui qui tue ; mais lorsque l'intérêt a fermé le cœur des magistrats du peuple & les a dépravés jusqu'à prétendre conserver leur popularité en ménageant le crime, on en doit conclure qu'ils méditoient un crime eux-mêmes ; qu'ils ont dû conspirer contre la république, car ils n'étoient pas assez vertueux pour elle ; ils ont dû déplorer les forfaits qu'ils ont laissé commettre pour n'en être pas accusés ; ils ont dû jouer l'austérité pour adoucir l'horreur de leur conduite & tromper leurs con-

citoyens. Accuſateurs du peuple, on ne vous vit point le 2 ſeptembre entre les aſſaſſins & les victimes. Quels qu'aient été les hommes inhumains qui versèrent le ſang, vous en répondez tous, vous qui l'avez laiſſé répandre. Morande eſt-il aſſaſſiné? diſoit Briſſot Morande étoit ſon ennemi; Morande étoit dans les priſons; les mêmes aſſaſſins ont provoqué des lois de ſang contre le peuple; les mêmes aſſaſſins ont provoqué la guerre civile.

L'épouvante ſe reproduiſoit ſous toutes les formes, on devoit en attendre que l'indignation finiroit par allumer la guerre inteſtine.

Les détenus demandèrent la force armée : tout s'émut dans la république; on trembla pour vous; la Convention rejeta conſtamment cette meſure, qui pouvoit troubler la Patrie.

Le véritable but de cette propoſition fut de défendre dans Paris les débris du trône; on eût entretenu perpétuellement la diviſion entre les citoyens & on auroit régné; on auroit déclaré la guerre à toute l'Europe comme on l'a fait depuis pour attirer l'attention des eſprits au dehors pour diminuer le nombre des bons citoyens, pour rappeler la première conſtitution par la néceſſité d'un gouvernement vigoureux après nous avoir mis l'Europe ſur les bras.

Le roi auroit été déchu & les intrigues de l'été dernier auroient repris leur cours.

Ce qui fait croire qu'on a tout tenté pour empêcher qu'on ne donnât une forme de gouvernement à la république & pour tout embrouiller, c'eſt le ſilence qu'on garda ſur les propoſitions de Kalkreut le 24 octobre après l'evacuation de la Champagne. Kalkreut en effet fit des propoſitions à Kellermann; celui-ci en fit part au conſeil; quelques-uns des détenus dominoient le comité diplomatique; ils dominoient le conſeil par l'autorité

de Rolland. Kellermann s'eſt plaint depuis du peu de cas qu'on avoit fait de ſes lettres. Vous pouvez bien aimer la paix, mais vous ne craignez point la guerre. Vous pouvez être au-deſſus des propoſitions de Kalkreut & des tyrans, mais on a dû vous en inſtruire.

Les détenus qui n'avoient point voulu la paix, furent cependant les premiers à affecter de la foibleſſe & de la crainte par r pport à l'étranger ſur la mort du roi. Le roi mort, la royauté mouroit avec lui; le trône étoit déshonoré; il n'y avoit plus d'eſpérance d'empêcher que la République ne fût fondée par ceux mêmes qui avoient porté l'arrêt du tyran; il y a apparence qu'on refuſa la paix prématurée demandée par Kalkreut, & qu'on la réſerva pour être un moyen de conciliation dans l'affaire du tyran.

En effet, Briſſot qui n'avoit pas craint l'Europe l'été dernier, & qui lui-même avoit propoſé la guerre dans le deſſein de diſtraire l'eſprit de révolution & de raffermir la monarchie Briſſot qui n'avoit point voulu de la paix du 24 octobre, menaça la Convention nationale des armes de l'Eſpagne & de l'Angleterre; & ſi Briſſot avoit pu vous amener à vous laiſſer influencer par la terreur dans ce jugement, la même néceſſité ne pouvoit-elle pas en ſuite vous contraindre à conſerver la monarchie? les armes dont on vous menaçoit pour vous demander une choſe, n'auroient-elles pas eu la même puiſſance pour exiger le reſte?

L'appel au peuple fut propoſé par les détenus, il fut favoriſé par l'erreur: vous ſavez maintenant quel parti les royaliſtes pouvoient tirer de cette meſure, & la France entière l'a enviſagé avec effroi.

Mais ce qui achève de convaincre qu'on a voulu dominer la Convention nationale & la République par le déſordre & la terreur, c'eſt qu'on fit tout avant la mort du roi, pour vous confondre & vous intéreſſer par

de plus grands périls à tout sacrifier à une paix dont la royauté devoit être le prix.

L'attention de Brissot s'étendit dans l'autre hémisphère. Brissot dominoit le conseil, il y fit nommer son beau-frère Dupont vice-consul-général, à Philadelphie; Je n'en dirai pas davantage; je ne m'étendrai pas pour accuser Brissot d'avoir été d'intelligence avec l'Angleterre: peu vous importe; Cromwel n'est plus, ni Mazarin; vous ne voulez que justifier aux yeux des Français votre sévérité envers les détenus; & l'Europe n'a rien à démêler entre nous; mais tandis que l'on trompoit la Convention nationale au-dehors, on conspiroit contre elle au-dedans. Barbaroux, le 14 janvier, requit un bataillon de se porter sur la Convention nationale: quelques-uns de ces volontaires avoient crié publiquement, *vive Rolland, vive le Roi.* Cette affaire a été instruite.

Le procès du tyran fut entre-coupé d'une foule d'incidens savamment combinés; on avoit produit beaucoup de papiers pour alonger la procédure & la neutraliser: lorsqu'on demandoit qu'on jugeât le roi, les détenus répondoient qu'on ne vouloit point s'occuper du peuple, & qu'on vouloit déshonorer le nom français. Pétion proposa d'user de clémence; on alluma des querelles insidentes & sérieusement ridicules, sur la police de Paris, sur la liberté des théâtres, sur la diplomatie; tout fut mis en usage pour sauver le tyran, ou plutôt la tyrannie.

On compta beaucoup sur ce Dumouriez, qui connut assez peu les causes de la destruction de la monarchie, pour prétendre la relever par la force des armes & par l'audace; Dumouriez ne s'expliqua point tant que le roi vécut; il traîna son armée dans la Belgique pour qu'elle ne fermentât point dans ses foyers, & pour l'opposer par la suite au parti républicain, s'il venoit à triompher. Dumouriez, selon toute apparence, n'eut en

vue que sa propre fortune, aux dépens de la cour d'abord, & de la République après, soit qu'il devînt assez puissant pour opprimer sa patrie, soit qu'il devînt l'heureux imitateur de Munk. Il paroît que le tyran n'eut aucun ami attaché à sa personne; qu'on vouloit la déchéance, & qu'on ne s'intéressoit à lui conserver la vie que pour sauver le trône pour se rendre moins odieux & se faire un mérite auprès des vainqueurs, si la révolution succomboit d'ailleurs; on ne pouvoit espérer de crédit sous un homme qui regrettoit la tyrannie, & avoit tout fait pour la ressaisir, sous un homme impénétrable qui soutenoit sa noblesse & lui tendoit les mains; on s'irritoit des mépris de cette ancienne cour, on craignoit sa dissimulation: voilà pourquoi l'on proscrivoit les deux chambres & la République; alternative délicate entre laquelle il falloit se maintenir pour dominer. Cette mesure eut l'avantage de flatter tous ceux qui vouloient la constitution de bonne foi; on attendoit tout sous un usurpateur qui eût soigneusement écarté des affaires les amis de son prédécesseur, les émigrés, les partisans de la république & qu'on se promettoit de gouverner, si le secret & les vues cachées de la déchéance avoient été ignorées jusqu'alors; on les vit enfin au grand jour après la mort du roi.

Dumouriez se déclara pour le jeune d'Orléans contre le fils du tyran mort; on en pourroit conclure que la déchéance insinuée par Brissot & par les détenus dans la législature avoit terminé l'objet; car quel autre projet pouvoit-on servir lorsqu'on ne vouloit point de république? Les Républicains demandoient également la déchéance, mais ils conspiroient pour la mort; ils l'ont prouvé depuis. Comment imaginer que Brissot & les autres, liés depuis par composition avec Dumouriez, n'avoient pas le même but, lorsqu'ils tenoient la même conduite? je dis par composition, car ils s'étoient réconciliés; & les hommes publics ne se raccommodent qu'aux dépens du peuple & parce qu'ils se craignent. Com-

ment

ment croire que Dumouriez & ſes amis étoient diviſés d'intérêt ; que les détenus prétendiſſent ſe paſſer de l'armée & du général, & celui-ci n'uſer pas des amis qu'il avoit dans la Convention?

On avoit déja propoſé l'expulſion des Bourbons, pour intéreſſer, pour eſſayer l'eſprit de l'armée.

Madame Sillery & mademoiſelle d'Orléans paroiſſoient parmi les ſoldats ; le jeune Égalité s'étoit rendu le familier de ſes compagnons d'armes ; la pitié du ſoldat devoit s'émouvoir en faveur d'une jeune fille proſcrite & d'un jeune homme qu'on ſembloit livrer à ſes bourreaux. Buzot, par cette propoſition, ſe donna de la popularité ; il donnoit le change ſur ſes véritables intentions, & par cet artifice ingénu, tous ceux qui combattoient cette meſure, ſembloient ſervir la faction d'Orléans.

Danton, au mois d'octobre, propoſa la peine de mort contre ceux qui parleroient de rétablir la royauté. Buzot avoit trouvé cette loi illuſoire : un uſurpateur, diſoit-il, eſt au-deſſus de ces ſortes de lois : elle fut rejetée. Buzot la reproduiſit lui-même quatre mois après ; la première fois il la combattit parce qu'elle eût fait faire un pas de plus à la République, & raſſuré ſur des prétentions qu'il avoit beſoin de combattre pour intéreſſer ; quand il la propoſa une ſeconde fois, on pouvoit dire qu'il comptoit lui-même ſur le courage & le pouvoir de l'uſurpateur.

Tout ne tarda point d'éclater, la conjuration étoit en vigueur ; Dumouriez commençoit à ne plus diſſimuler. Miranda écrivit à Pétion les diſpoſitions où il voyoit Dumouriez. Pétion n'en inſtruiſit point la Convention nationale.

Le roi n'étoit plus. Les déclamations contre l'anarchie avoient redoublé depuis quelque tems : on avoit excité au pillage dans Paris. Le valet de Buzot fût arrêté dans les raſſemblemens, échauffant le peuple. On avoit laſſé l'ar-

mée par le dénuement & la misère, on avoit indisposé la France contre Paris; les généraux & les détenus marchoient de concert; le recrutement étoit retardé par Beurnonville & quelques corps administratifs. La Convention envoie des commissaires dans la République pour appeler le peuple aux armes; mais l'intrigue les y poursuit: on les fait passer pour de superbes pro-consuls; tout est prévenu contre eux, Bourdon est assassiné dans Orléans, Saint-André est insulté & menacé dans la même ville; on écrit pour faire arrêter les autres. Les détenus s'opposent à ce qu'on déclare Orléans en état de rebellion. Dumouriez n'attend point que son armée se soit remplie de nouveaux soldats, il marche, il est défait à Nervinde; son dessein n'étoit point d'éclater sitôt, il vouloit vaincre encore, il se battit en déterminé pour se vendre plus chèrement. Quand il se vit vaincu, il craignit de perdre avec d'autres batailles la considération qu'on avoit pour lui; il éclata donc, il fuit de la Belgique, & se rendit l'ennemi favorable en se hâtant de lui sacrifier le reste de sa fortune. Il fait partir Devaux & Miasinski pour surprendre & livrer Lille & les places fortes. Dumouriez déclare la guerre à la Convention nationale, il la menace de l'obéissance & de l'aveuglement de son armée; il demande un roi & se déclare pour d'Orléans fils, & pour quelques-uns des détenus, qu'il appelloit la portion saine de la Convention. Lorsqu'on accusa ces derniers d'être les complices de Dumouriez, on les vit sourire: la dissimulation sourit, l'innocence s'afflige; dans les révolutions ceux qui sont les amis d'un traître sont légitimement suspects.

Le mauvais succès de la trahison de Dumoutier sembla irriter le dépit de ses partisans.

On répandit dans Paris une affiche dont voici quelques passages.

» Réveillez-vous Républicains, pardonnez à l'ancien

» mépris des bourgeois, puiſqu'aujourd'hui ils ſont diſ-
» poſés à vous ſecourir & à vous aimer.

» Ralliez-vous donc au peuple induſtrieux & aux
» bourgeois, pour faire une guerre implacable aux bri-
» gands qui vous ſéduiſent & qui vous égarent. Ré-
» veillez-vous Républicains. Bourgeois, peuple induſ-
» trieux, ſans culottes, réuniſſez-vous, armez-vous, for-
» mez de ſaintes aſſociations; quittez un inſtant vos tra-
» vaux, & ne les reprenez que quand vous aurez chaſſé
» les brigands des clubs, des ſections & de la Convention
» nationale, & qu'elle ſera compoſée entièrement de
» vrais Républicains & d'amis de la concorde & des
» vertus, protégés par l'union de tous les braves citoyens
» de Paris avec tous les bons citoyens des départemens, pour
» braver tous les efforts des méchans & vous donner
» de bonnes lois.

» Ralliez-vous citoyens, & ralliez-vous promptement,
» ou demain vous tombez tous ſous le couteau des
» proſcriptions & de la guerre civile.

» Citoyens, tremblez, le complot des brigands eſt
» renoué; je ſuis averti par un de leurs complices que
» d'ici à dimanche les deux tiers des députés, les ſigna-
» taires, & une grande partie des bourgeois doivent être
» maſſacrés. Citoyens, armez-vous ſur-le-champ, aux
» armes, aux armes! braves ſections des gardes françaiſes,
» mettez-vous à notre tête; marchez aux jacobins, aux
» cordeliers, à la commune, *à la Convention nationale*,
» *immolez* les brigands ou tout eſt perdu ».

Cette affiche étoit ſignée *Harrington*: elle étoit longue & véhémente, on vouloit réveiller l'effroi, alarmer les eſprits, & l'on provoquoit hautement, au nom de l'ordre & de la paix, le meurtre d'une partie de la Convention nationale & la guerre civile. Il y avoit eu quelques bruits aux halles, le maire de Paris apprend qu'on a répandu dans le peuple un grand nombre de ces affiches;

le lendemain il reçoit du conſeil l'avis qu'on en vouloit aux jours de Beurnonville, que ce miniſtre & le côté droit de la convention devoient être égorgés par les vainqueurs de la Baſtille, qui s'introduiront ſous prétexte de défiler avant de partir : le maire prend les précautions convenables ; il va même trouver les vainqueurs de la baſtille, il les trouve tranquilles.

L'affiche eſt répandue le lendemain avec plus de profuſion. Réal, ſubſtitut du procureur de la commune, remet au maire une lettre par laquelle on l'avertit que la moitié de la Convention va être aſſaſſinée par des ſcélérats, & on l'exhorte à agir pour la bonne cauſe.

Le maire lui demande s'il connoit l'auteur de la lettre. Réal, répond qu'il la croit d'Aubert. Le maire eſt appelé par les miniſtres pour ſe concerter ſur les malheurs dont la patrie eſt menacée, il s'y rend ; tout étoit paiſible, la majorité du conſeil exécutif paroiſſoit être dans le ſecret.

L'aide-de-camp de Beurnonville, apoſté, apprend au conſeil, en préſence du maire, qu'Aubert a parlé de raſſemblemens & de projets ſiniſtres de ſcélérats.

Un homme de police, apoſté de même, accourt au conſeil, avec un commiſſaire de la ſection des Champs-élyſées. Celui-ci préſente au Maire une lettre dans laquelle on lui dévoile le complot d'égorger la moitié de la Convention ; on lui préſente comme ſeul moyen de prévenir ce crime de battre la générale, & d'aſſembler toutes les ſections armées autour de la Convention.

On ajoute que pluſieurs préſidens & commandans de ſections ſont prêts, & que ſi le maire a beſoin des ſignatures de quelques députés, on va les lui procurer.

Le maire s'informe de l'auteur de la lettre : l'homme de police répond qu'il croit qu'elle eſt d'Aubert ; la lettre eſt de la même main que la lettre écrite à Réal. On apprend à l'inſtant qu'Izarn-valadi, député, vient d'être

arrêté au corps de garde de l'oratoire, criant qu'il faut marcher au ſecours de la Convention, qu'elle eſt en péril. Cependant la Convention & Paris ſont tranquilles, les vainqueurs de la Baſtille ont défilé modeſtement, on célèbre une fête, aucun baraillon ne ſe prête à ce mouvement de terreur, le coup qu'on veut porter par elle eſt manqué.

On cherchoit Aubert, un agent-de-change ſe préſente à la mairie pour ſon défenſeur; le maire le conſigne juſqu'à ce qu'il ait déclaré où eſt Aubert: ainſi preſſé, il annonce que celui qu'on cherche n'eſt point le vrai coupable; que l'affiche eſt de Valazé, que celui-ci ne la déſavouera pas. L'agent-de-change eſt conduit à la police, où il fait ſa déclaration; il eſt conduit enſuite chez le miniſtre de l'intérieur où il la répète. Ce fut la fable de Tartuffe: Valazé fait prier le maire de ne le dénoncer point; Valazé étoit l'ame du trouble, il étoit Harrington, il étoit Aubert, il étoit l'agent-de-change, il étoit les ſections armées, il étoit l'épouvante du côté droit & du conſeil; il vouloit une émeute, au milieu de laquelle les conſeils donnés dans l'affiche auroient été exécutés, il vouloit juſtifier l'éveil qu'il avoit donné: rien ne put agiter le peuple, le peuple reſta immobile. Nous verrons par la ſuite le même plan reproduit peut-être avec plus de ſuccès, le 31 mai, pendant lequel l'intrigue fut noyée dans le débordement du peuple.

Je ne vous rappellerai pas avec quel art on répandit enſuite dans la France l'horreur des crimes de Paris: vous vous ſouvenez avec quelle acrimonie Valazé & ſes compagnons parloient enſuite irrités par leur impuiſſance, avec quelle fureur ils agitoient vos ſéances & ſouffloient parmi vous la haine & la défiance implacable; le crime marchoit en triomphe au milieu de vous & entraînoit tout par ſes paroles. Les honneurs & la confiance aveugle que s'accordent les magiſtrats entr'eux, ſont une

tyrannie ; nul individu ne doit être vertueux ni célèbre devant vous, car un peuple libre & une Assemblée nationale n'est point faite pour admirer personne. La révolution avoit créé un patriciat de renommées : ce respect humain a conduit la chose publique à deux doigts de sa perte ; on n'examinoit point ce qui étoit bien en soi-même, mais qui l'avoit fait ou l'avoit dit. Le bonheur public est la mesure des réputations. Interrogez l'état de la France, on a tout sacrifié à la passion de rétablir la monarchie en sauvant le tyran. Voici un passage d'une lettre trouvée chez Gardien, membre de la commission des douze, sous la date du 20 janvier dernier.

« Estaing offre le bonjour & l'hommage de son respect » au législateur Gardien ; *la confiance attire le même* » *sentiment* ; *elle exige.* Voici mon souhait : je ne sais » s'il est probable, mais il a pour objet, l'utilité & la » dignité de la République.

» Je voudrois qu'au dernier moment, que lorsqu'il » n'y aura plus rien à dire sur les projets & sur les » hommes, que lorsqu'il ne pourra rien rester à dévoiler, » la grande majorité des fédérés & des sections, calme, » sans tumulte & sans armes aucunes, sollicitât, & obtint » de la Convention le rapport du décret, la commu- » tation, & que Paine se faisant fort des Américains, & » un des commissaires, conduisît au même instant la » source de nos maux sur le *républicain*. Ce vaisseau tout » prêt à Brest pourroit vraisemblablement appareiller. Par » la même raison qui existe, il porteroit à d'autre répu- » blicains zélés, tranquilles & fidèles un ci-devant roi & » sa famille. »

Je ne vous rappellerai point ce que fit Thomas Paine, il ne voulut point faire le mal ; des mains pures ne l'eussent point fait chez des hommes moins corrompus. Respectez un appui de la liberté de l'autre hémisphère, ne le condamnez pas, car on l'a trompé. On a voulu sauver la tyrannie, vous n'en doutez plus ;

voilà la cauſe de la fureur qu'on a montrée : la République ne compoſe pas avec la royauté, la République ou le roi devoient périr ; vous l'avez vu depuis : ceux qui vouloient ſauver le roi ont tout fait pour perdre la République. On ſe plaignoi de vos tribunes & de leurs mouvemens, mais les partiſans nombreux de la tyrannie, répandus ſur toute la République, & déclamant ſans ceſſe contre votre autorité, étoient-ils plus reſpectueux ? les cris que vous n'entendiez pas, & qui proclamoient la guerre civile, étoient ils innocens ? Il eſt conſommé le criminel projet d'aveugler la France, d'armer les Français contre les Français, & de nous ramener à la monarchie par la tourmente de la liberté; il eſt conſommé le projet d'étouffer dans Paris cette population, l'effroi de la tyrannie : on l'avoit tenté par la force armée, on a cru réuſſir par la terreur. Toutes les pièces qu'on a remiſes au comité l'atteſtent ; elles prouvent que tous les moyens ont été pris depuis long-temps d'exciter tous le peuple à ſe révolter ; on comptoit ſur le ſurhauſſement des denrées, on comptoit ſur le reſſentiment des uns, ſur l'intérêt, les paſſions & l'aveuglement des autres.

Le deſſein de rétablir le deſpotiſme fut continué : on n'avoit pu compter ſur Paris ſeul ; on renoua tous les lambeaux qu'il avoit dans la république, & le crime étendit ſes bras autour du peuple français ; on donne l'alarme aux propriétaires, on n'entend plus la vérité parmi les cris aigus des gazettes & du menſonge. On croit à Paris qu'on égorge dans la république ; on pâlit dans la république, on croit qu'on égorge à Paris.

Les bruits les plus ſiniſtres étoient répandus dans le Midi; on écrivoit de Bordeaux, le 26 mai, que Dufour & Parens y étoient de retour, qu'ils y diſoient au peuple avoir laiſſé Paris en feu ; qu'il falloit marcher ſur Paris, qu'il étoit affoibli, que les brigands qu'il renfermoit étoient partis *pour la Vendée* & les frontières; que

pendant leur ſéjour ils avoient aſſiſté aux conciliabules de Pétion & Valazé, qu'ils y avoient été admis par les députés de Bordeaux; que dans ces conciliabules ſe trouvoient quarante membres de la Convention, qu'on y avoit conclu le meurtre d'une partie de la repréſentation nationale; qu'on devoit battre le rappel dans les départemens pour faire marcher cent mille hommes ſur Paris.

Dufour & Parens annonçoient que les députés de Bordeaux n'étoient peut-être plus, & qu'ils délibéroient ſous le couteau; quelques-uns des détenus avoient déja dit que leur projet ne réuſſiroit pas que quelqu'un d'entre eux ne fût aſſaſſiné; ils envioient le couteau de Pâris, ils envioient au parti républicain le coup qui perça Saint-Fargeau. Que vouloient-ils donc faire avec du ſang? Cependant les ſections de Bordeaux s'agitent, on y propoſe une adreſſe aux départemens, pour les inviter de prendre les armes : le peuple de Bordeaux eſt ſage, il délibère, il ne précipite point cette adreſſe.

Les mêmes choſes ſe paſſoient (dans le courant de mai) dans Marſeille, dans Lyon, dans la Corſe : là des tyrans régnoient, allumoient la guerre civile, & ſe rendoient indépendans; Paoli déclamoit en Corſe contre l'anarchie : il conſpiroit auſſi au nom des lois. Paris étoit inquiet, les malveillans y levoient le front; l'enrôlement avoit produit quelque tumulte; Buzot avoit réclamé hautement la liberté de ceux qu'on avoit arrêtés; le déſeſpoir de la vertu luttoit contre celui du crime : vous étiez agités plus que jamais, les conjurés dénonçoient les conjurations, comme avoit fait la cour. Elle fait arrêter, pendant la nuit, des citoyens & des magiſtrats. Cette commiſſion, d'abord choiſie pour chercher la cauſe des troubles & les appaiſer, les excite elle-même; ſa tyrannie menace des attentats imaginaires qu'elle pourſuit & qu'elle ſuppoſe; elle a l'art de faire enviſager les plaintes

qu'on porte contre ſa violence comme le tourment d'un parti démaſqué, & la crainte que ſa vertu inſpire aux méchans ; elle ſemble vouloir exécuter le premier plan de Valazé, celui d'aſſembler les citoyens par la terreur, & de les mettre aux mains par la jalouſie, par la vengeance, par la défiance & par les mépriſes.

Vous vous ſouvenez, citoyens, que dans ce même temps la république entière étoit remuée, qu'on appeloit les ſuppléans à Bourges, que les corps adminiſtratifs de l'Eure, du Jura, du Calvados, de la Gironde & des Bouches-du-Rhône, avoient en quelque ſorte proclamé leur indépendance, & qu'on avoit ſoulevé la France. Le coup partoit des conciliabules de Valazé & de ceux de Saint-Cloud ; là l'intrigue avoit remplacé la cour, & Madame Briſſot logeoit au palais de la ci-devant Reine, & recevoit ſouvent la plupart des détenus.

Depuis long-temps pluſieurs membres de la Convention excitoient à la révolte les corps adminiſtratifs de leurs départemens. Tous ont été ſollicités, dans le courant de mai, de prendre les armes ; le plus grand nombre a réſiſté, les autres ont été trompés ſans doute.

Cependant la commiſſion des douze aigrit de plus en plus les eſprits ; elle vous annonce qu'un complot eſt près d'éclater. *Valazé tenoit, au commencement de mars, le même langage.* Elle vous propoſe de doubler vos gardes & de faire fermer les ſections ; elle ſe dit le dernier aſyle de la liberté ; elle vous glace par des récits funeſtes ; elle délibère armée au lieu de ſes ſéances. Bertrand, lui ſeul, l'un de ſes membres, veut inutilement l'arrêter dans ſes excès. Elle feint des périls, afin d'accroître ſon pouvoir ; la commotion eſt univerſelle. Plus la commiſſion répand d'effroi, plus elle a occaſion d'en répandre, & plus auſſi elle ſe montre violente. Elle dépoſe & reprend à ſon gré ſes fonctions, les dangers qu'elle ſemble courir la rendent plus intéreſſante ; elle va tout oſer impunément.

Valazé, par une lettre circulaire, avoit appelé en armes ſes compagnons, le 22 de mai, au lieu de vos ſéances.

Le peuple s'aſſemble autour de vous, il demande juſtice pour ſes magiſtrats & pour lui-même qu'on accuſe; c'eſt un jour de deuil populaire. Vous avez vu dans le paſſage de la lettre de Deſtaing, le projet de réunir la majorité des fédérés & des ſections pour demander le rapport d'un décret. Pourquoi cet appareil & cette intrigue ? Et quand le peuple aujourd'hui s'aſſemble pour vous demander juſtice, on le trouve licencieux. Des citoyens ſont à la barre; ils étoient vieux & reſpectables; ils avoient dit la vérité : *Citoyens*, leur répond Iſnard, *on pardonne à votre jeuneſſe.*

Barrère alors propoſe d'adjoindre au comité de ſalut public, cinq membres pour prendre les informations ſur les faits de conſpiration contre la Convention nationale. On amenda la propoſition, & l'on fit décréter une commiſſion particulière de douze membres; elle fut compoſée en grande partie de ceux qui conſpiroient dans les conciliabules de Valazé. Cette commiſſion, au lieu de ſe conduire avec ſageſſe, irrite les eſprits par ſa violence, & répand l'effroi parmi les citoyens : elle arrache Hébert de ſa maiſon.

On faiſoit croire au peuple Français que la Convention étoit en proie à des hommes égarés. Iſnard répond à d'autres qui vous avoient parlé paiſiblement, que ſi la Convention nationale eſt outragée, on *cherchera ſur quelle rive de la Seine fut Paris.* La République devoit trembler pour vous; ces diſcours étoient des prétextes qu'on envoyoit à la révolte.

Ce moment étoit le même que les premiers jours du mois d'août, où la cour conſpirant contre le Peuple, & armée contre lui, ſe plaignoit de ſa licence; elle avoit égaré les corps adminiſtratifs, ils l'étoient encore; la cour, au nom des lois, opprimoit la liberté; au nom des lois, on l'opprimoit de même; la cour avoit gagné

quelques chefs de ſections, la commiſſion des douze a requis ces mêmes ſections, celles où Lafayette avoit le plus d'amis. Les 1 & 2 juin le peuple ſe réunit de nouveau par le ſentiment du péril commun; il s'étoit préſenté deux fois; ſes pétitionnaires parurent triſtes devant vous, ils étoient précédés du bonnet de la liberté couvert d'un crêpe; ils furent repouſſés & outragés; on leur répondit par des fureurs; on ne voulut point les entendre. Ainſi s'ébranlent les empires, par les injuſtices envers les peuples. Déjà les malveillans s'autoriſoient de la violence & du triomphe des détenus; on ſollicita Dillon de ſe mettre à la tête d'un raſſemblement; on agita le peuple de plus en plus, pour avoir un prétexte de ſoulèvement.

Le projet étoit dirigé par pluſieurs chefs. (Ils ſont arrêtés.)

Ces chefs avoient ſous eux douze généraux dont chacun étoit chargé de s'emparer de l'eſprit de quatre ſections.

Ces généraux avoient en ſous-ordre deux ou quatre affidés principaux; le projet ſe communiquoit à une ſeule perſonne, avec invitation de ne le communiquer qu'à cinq autres, leſquels cinq devoient ſuivre la même marche en diviſant toujours un par cinq.

On avoit compté, pour exciter le premier bruit, ſur le renchériſſement des denrées, ou ſur de nouvelles levées.

L'action devoit s'engager & ſe ſuivre ainſi :

On devoit s'emparer, à la même heure, du canon d'alarme & l'enclouer, & s'emparer, par la voie de force, de ceux de la Maiſon commune & du Temple, de ceux de toutes les ſections qui leur devoient être livrés, ſoit par une attaque, ſoit par les affidés de la ligue. On devoit proclamer le fils du feu roi, Louis XVII, & ſa mère régente.

Le projet étant mis à exécution, les individus compoſant cette ligue devoient ſe nommer de droit, gardes-

du-corps, & ceux qui ſe ſeroient diſtingués dans cette action, auroient été décorés d'un ruban moiré blanc, auquel ſeroit ſuſpendue une médaille repréſentant un aigle renverſant l'*anarchie*.

Dans le même temps on arrêtoit, à Chauni, un particulier, traduit depuis à Paris & interrogé par le comité de ſûreté générale, porteur d'une lettre où un projet d'enlèvement étoit concerté, où le lieu de vos ſéances & votre perte étoient déſignés obſcurément, où l'on parloit de ſauver ſon prince, où l'on diſoit : *vous êtes ſi grand ! & moi ſi petit !*

Vous ne pouvez douter, citoyens, que les ennemis de la liberté du Peuple & du gouvernement républicain ont dû conjurer contre vous ; c'eſt à vous de chercher maintenant de quel côté étoient les conjurés. L'anarchie fut le prétexte des partiſans de la royauté ; Paoli en Corſe, Dumouriez dans la Belgique, les détenus, tous tenoient le même langage.

La conjuration s'étendoit dans toute l'Europe. Elle agitoit les Colonies par le moyen de Santhonax & Polverelle qui régnèrent véritablement à Saint-Domingue : elle agitoit la Corſe ; vos commiſſaires y avoient été proſcrits ; des lettres ont été trouvées ſur une bombarde génoiſe abandonnée en mer, qui toutes atteſtent que le même plan de pourſuivre les commiſſaires étoit ſuivi par-tout : un arrêté de l'aſſemblée générale de la Corſe les chaſſe de cette île & licentie les bataillons qu'ils avoient formés ; toutes les lettres atteſtent que le peuple de la Corſe eſt trompé par les mêmes inſinuations qui ont troublé la France. Parmi ces lettres une eſt adreſſée à Vergniaud ; on lui dit : *parlez*, *venez*, *& le peuple vous bénira.* La conjuration éclatoit par-tout, lorſque Paris l'a comprimée au commencement de juin.

Manuel vous diſoit un jour : ſi dans les troubles excités par les malveillans, tous les bons citoyens prenoient

les armes, les méchans ſeroient comprimés. Paris entier a pris les armes dans ce jour, & tout étoit tranquille, excepté le crime. Alors vous pûtes librement, ſous la ſauve-garde du Peuple, arrêter les auteurs de tant de déſordres; vous pûtes eſpérer enfin de donner des lois à la France; vous impoſâtes ſilence aux royaliſtes qui avoient médité votre perte; depuis ce temps vous avez donné à la République une forme de gouvernement; vous avez éclairé le Peuple, raſſuré les propriétaires effrayés; le Peuple a vu le dernier jour de l'anarchie. Que l'inſurrection de Paris ſoit jugée par le Peuple français. Elle n'a point de juges légitimes parmi les révoltés de l'Eure. Elle a ſauvé la Repréſentation nationale; les conjurés ont pris la fuite, ils ont pris les armes. Briſſot fuyoit en Suiſſe ſous un faux nom avec un étranger; un Eſpagnol appelé Marchena, ſe rendoit à Moulins près de lui; cet Eſpagnol avoit, dit-on, intrigué dans les Pyrénées.

Tel eſt l'eſprit de la conjuration que votre prudence a renverſé. Puiſſent les yeux de la Nation s'ouvrir enfin! Paris n'étoit que le prétexte de l'attentat qu'on méditoit contr'elle; tous les complots ont échoué, grâces en ſoient rendues au Génie protecteur du Peuple français! les conjurés ont laiſſé peu de traces; encore quelques jours, ils les auroient teintes de ſang. Par quel art ont-ils pu vous ſéduire juſqu'à vous ranger quelquefois de leur parti contre vous-mêmes? toute la France ſeroit paiſible s'ils l'avoient été; ils s'armoient contre vous au nom du reſpect même qui vous étoit dû; on vous immoloit à votre ſûreté; on vous traitoit comme ce roi de Chypre chargé de chaînes d'or. Les ennemis de la République ſont dans ſes entrailles; ce n'eſt point l'audace que vous avez à vaincre, mais l'hypocriſie. Quelques-uns de Marſeille ont répandu par-tout des émiſſaires; une femme d'Avignon, appellée Tiſſac, a découvert à Bertin, juge du commerce de Marſeille, un plan de royauté dirigé par ceux qui oppriment le Peuple de cette ville; Langier

eſt à la tête, homme froid & politique; Lavalize, homme bouillant & déclamateur; Bertrand, ambitieux, hardi, effronté; Mauger-Mallevilie, Pleouſe, Caſtellanet, vif & entreprenant; Lejourdan, ruſé, mais ſans courage & caché derrière le crime. Voilà ceux qui troublent Marſeille & qui voudroient ternir ſa gloire; leur projet eſt de joindre la Vendée ſi la fortune les ſeconde & leur permet de lever tout-à-fait le maſque. Lyon eſt dans le même état; Privat, froid, diſſimulé, ardent ſans le paroître; Menis, procureur général, doucereux, engageant; Coinde, fougueux, facile à égarer pour un coup de main. Voilà les principaux tyrans du peuple de Lyon: tyrans plus odieux que Pyſiſtrate, ils font égorger le fils qui leur redemande ſon père, & la mère qui pleure un fils.

Buzot ſoulève les autorités de l'Eure & du Calvados; Gorſas, Pétion, Louvet, Barbaroux & quelques autres, ſont près de lui; on ferme les ſociétés populaires; on a commis des violences à Beaucaire contre les patriotes; une commiſſion de gouvernement s'eſt formée à Nîmes; par-tout le ſang coule; Treilhard & Mathieu écrivent de Bordeaux qu'on y accapare les aſſignats à l'effigie du roi; un particulier a crié au ſpectacle, *vive le roi*, & l'a fait impunément; le bon peuple du Midi eſt opprimé; c'eſt à vous de briſer ſes chaînes. Entendez-vous les cris de ceux qu'on aſſaſſine; les enfans, les frères, les ſœurs ſont autour de cette enceinte qui demandent vengeance. Quelques Marſeillois marchent à Lyon, ils ferment par-tout les clubs; la municipalité de Taraſcon eſt dans les fers; l'Europe attend que ſ feront les premiers lâches qui auront un roi. La liberté du monde & les droits de l'homme ſont bloqués dans Paris, ils ne périront point; votre deſtinée eſt plus forte que vos ennemis, vous devez vaincre; les précautions ont été priſes pour arrêter le crime.

Prononcez maintenant. Vous devez mettre quelque différence entre les détenus: le plus grand nombre étoit

trompé, & qui de nous peut ſe flater de ne l'être jamais ? les vrais coupables ſont ceux qui ont fui, & vous ne leur devez plus rien, puiſqu'ils déſolent leur patrie. C'eſt le feu de la liberté qui nous a épuré comme le bouillonnement des métaux chaſſe du creuſet l'écume impure. Vous ne pouviez pas ſauver la patrie avec eux : qu'ils reſtent ſeuls avec le crime qu'ils vouloient commettre. Ils ſe plaignoient de l'anarchie, ils nous y plongent, ils ont troublé la paix des bons habitans des campagnes ; & vous, vous avez fait des lois : que le peuple choiſiſſe entre des rebelles qui lui font la guerre, & vous qui ſoulagez ſes maux. Ils ne partageront donc point avec vous l'amour du monde. Ils ſe plaignoient qu'on vouloit diviſer la République, ils ſe partagent ſes lambeaux ; ils diſent qu'on a outragé des membres de la repréſentation, ils l'outragent toute entière ; ils étoient froids contre les brigands de la Vendée, ils appelloient la France contre vous & trouvent aujourd'hui des armes pour combattre les lois & déchirer l'Empire. Nous avons retracé leur conduite depuis le premier jour : pluſieurs ont rendu compte des évènemens ſelon qu'ils étoient émus par leurs paſſions ; ils ont raconté les faits ſans ſuite & ſans liaiſon : les faits ſont toujours odieux lorſqu'on les iſole. Ceux qui étoient les plus aveugles, les moins inſtruits des vues des chefs & conſéquemment fanatiques, ont le plus écrit & le plus parlé daus les derniers jours de la conjuration : comme ils avoient vû de plus près les conjurés, ils devoient être leurs plus ardens défenſeurs, parce qu'ils étoient les plus ſéduits par leur hypocriſie. Qu'on liſe les récits divers, ceux de Lanjuinais & de Rabaut, & ceux des autres répandus dans la France ; ils ont fait du crime un martyr : tout eſt écrit avec inquiétude, avec foibleſſe, eſprit de parti.

Vous avez vu le plan long-temps ſuivi d'armer le citoyen par l'inquiétude, & de confondre le gouvernement par la terreur & les déclamations ; mais vous reſpecterez

encore la liberté des opinions, votre comité la réclame ; on pourroit dire que les diſcours d'un repréſentant ſont des actions ; que cette liberté eſt pour les citoyens ; qu'elle eſt leur garantie ; mais que, dans les actes du gouvernement, elle peut être une politique inſidieuſe & ſuivie, qui compromette le ſalut public : étoit-elle ſacrée l'opinion qui condamna Socrate & lui fit boire la ciguë ? l'opinion qui fait périr un peuple l'eſt-elle davantage ?

Quoi qu'il en ſoit, la liberté ne ſera point terrible envers ceux qu'elle a déſarmés, & qui ſe ſont ſoumis aux lois ; proſcrivez ceux qui nous ont fuis pour prendre les armes ; leur fuite atteſte le peu de rigueur de leur détention. Proſcrivez-les, non pour ce qu'ils ont dit, mais pour ce qu'ils ont fait ; jugez les autres, & pardonnez au plus grand nombre. L'erreur ne doit pas être confondue avec le crime, & vous n'aimez point à être ſévères ; il eſt temps que le peuple eſpère enfin d'heureux jours, & que la liberté ſoit autre choſe que la fureur de parti ; vous n'êtes point venus pour troubler la terre, mais pour la conſoler des longs malheurs de l'eſclavage ; rétabliſſez la paix intérieure. L'autorité briſée au centre fait par-tout peſer ſes débris ; rétabliſſez en tous lieux la juſtice & l'énergie du gouvernement ; ralliez les Français autour de leur Conſtitution ; puiſſe-t-elle ne partager pas la haine conçue contre ſes auteurs !

On a pouſſé l'oubli de la morale juſqu'à proſcrire cet ouvrage, fût-il propre à aſſurer le bonheur du peuple Français, parce que quelques-uns n'y ont pas concouru ; ils régnoient donc ceux qui ſont ſi puiſſans ! & qu'attendiez-vous d'eux après tant de crimes ? des crimes encore ! Quelle eſt donc cette ſuperſtition qui nous érige en ſectes & en prophètes, & prétend faire au peuple un joug myſtique de ſa liberté ? Vous ne pouviez faire de lois avec eux, & vous n'auriez point le droit d'en faire ſans eux ! il ſeroit donc des cas où la morale & la vérité pourroient être nulles !

J'ai

J'ai peint la conjuration ; faſſe la deſtinée que nous ayions vu les derniers orages de la liberté ! les hommes libres ſont nés pour la juſtice ; on profite peu à troubler la terre ; la juſtice conſiſte à réprimer ceux qui la troublent.

Vous avez eu le droit de faire arrêter ceux de vos membres qui trahiſſoient la République. Si le ſouverain étoit aſſemblé, ne pourroit-il pas ſévir contre quelques-uns de ſes membres ? O vous qui le repréſentez, qui pourroit ſauver la patrie, ſi ce n'étoit vous-mêmes ? Les détenus avoient donné les premiers l'exemple de la ſévérité envers les repréſentans du peuple ; qu'ils ſubiſſent la loi qu'ils ont faite pour les autres ; ils ſont des tyrans s'ils ſe prétendent au-deſſus d'elle ; qu'ils choiſiſſent entre le nom de conjurés & celui de tyrans.

Il réſulte des pièces remiſes au comité de ſalut public ;

Qu'une conjuration a été ourdie pour empêcher en France l'établiſſement du gouvernement républicain ; que l'anarchie a été le prétexte des conjurés pour comprimer le peuple, pour diviſer les départemens, & les armer les uns contre les autres ;

Qu'on a tenté de mettre ſur le trône le fils de Capet ;

Que les efforts des conjurés contre l'établiſſement de la République, ont redoublé depuis que la Conſtitution a été préſentée à l'acceptation du Peuple français ;

Qu'on avoit formé, dans les conciliabules de Valazé, où ſe rendoient les détenus, le projet de faire aſſaſſiner une partie de la Convention.

Qu'on a tenté de diviſer d'opinions le Nord & le Midi de la France, pour allumer la guerre civile ;

Qu'à l'époque du 31 mai, pluſieurs adminiſtrattions excitées à la révolte par les détenus, avoient arrêté les deniers publics & proclamé leur indépendance ;

Qu'à cette époque, la conjuration contre le ſyſtême de gouvernement républicain avoit éclaté dans les Corps adminiſtratifs de Corſe, des Bouches-du-Rhône, de l'Eure,

du Calvados, qui ſont aujourd'hui en rebellion. Votre comité a penſé que votre juſtice devoit être inflexible envers les auteurs de la conjuration ; il m'a chargé de vous propoſer le décret ſuivant :

ARTICLE PREMIER.

La Convention nationale déclare traîtres à la patrie Buzot, Barbaroux, Gorſas, Lanjuinais, Salle, Louvet, Bourgoing, Biroteau, Pétion, qui ſe ſont ſouſtraits au décret rendu contre eux le 2 de juin dernier, & ſe ſont mis en état de rebellion dans les départemens de l'Eure, du Calvados & de Rhône-&-Loire, dans le deſſein d'empêcher l'établiſſement de la République, & de rétablir la royauté.

II.

Il y a lieu à accuſation contre Genſonné, Guadet, Vergniaud, Molleveau, Gardien, prévenus de complicité avec ceux qui ont pris la fuite & ſe ſont mis en état de rebellion.

III.

La Convention nationale rappelle dans ſon ſein Bertrand, membre de la commiſſion des douze, qui s'oppoſa courageuſement à ſes violences ; elle rappelle dans ſon ſein les autres détenus, plutôt trompés que coupables.

IV.

La Convention nationale ordonne l'impreſſion des pièces remiſes au comité de ſalut public, & décrète l'envoi aux départemens.